

Ce projet a été rédigé en plusieurs étapes, par un "groupe-pilote", entre 93 et 95. Il a fait l'objet de consultations successives du Pouvoir Organisateur, des professeurs et éducateurs, de l'Association des Parents et des délégués-élèves. Leurs suggestions ont été prises en compte.

Il se veut un GUIDE pour les actions à mener et les décisions à prendre dans les années qui viennent. En tant que PROJET, il ne prétend pas décrire exactement la situation présente, mais plutôt refléter les tendances, l'esprit et la volonté qui animent les divers acteurs de notre communauté éducative.

C'est une "pierre de touche" qui permet de se situer : aux parents, aux élèves désireux de nous rejoindre, aux enseignants anciens et nouveaux, aux membres du P.O. à coopter ... Comme document de référence, il peut s'avérer utile pour inspirer des structures ou des projets, faire des choix budgétaires, engager du personnel, établir des partenariats ...

Nous souhaitons qu'il renforce la cohésion de nos équipes et de notre établissement sans raboter les différences qui font son charme et sa richesse humaine.

Edition initiale réalisée en 1995 par:

Jean-Louis Aerts, Philippe Chapelle, Jean-Pierre De Muyter, Ginette de Thier, Michèle De Vos, Jacqueline Fontaine, Germaine.Roberfroid, Marie-Andrée Rotsaert, Viviane Van Liempt, professeurs.

Marthe Mahieu, directrice,

Etienne Bocquet, chargé de cours à l'université de Lille, catalyseur.

Edition revue en 1999 par:

Marthe Mahieu, directrice,

Edition revue en 2008 par:

Marie-France Drouart, directrice.

Qui sommes-nous, et d'où venons-nous?

La congrégation enseignante des Dames de Marie a été fondée en 1817. Son projet humaniste initial, bien qu'influencé par de prestigieux devanciers, les jésuites, est original et on en retrouve l'esprit dans les préceptes du fondateur, le chanoine Van Crombrugg : exigence intellectuelle, formation à la réflexion personnelle, morale de responsabilité et d'autonomie, bienveillance envers les élèves dans un climat heureux et confiant.

Notre institut, qui existe depuis 1958, s'inscrit donc dans une tradition plus que séculaire et notre souci sera de transmettre un héritage dont nous sommes autant les bénéficiaires que les garants. Afin de préserver l'essentiel de cet héritage à destination des générations futures, il nous incombe de le garder vivant et donc de le transformer.

Notre projet est sous-tendu par l'Évangile et la foi en Jésus-Christ, sources de l'amour et du respect de l'autre, de l'attention au plus faible, de la patience et de l'équité.

La reprise de l'Institut par un Pouvoir Organisateur et une direction laïques en 1987 a rendu nécessaire la redéfinition d'un projet commun, assez puissant pour mobiliser et orienter les énergies avec cohérence, assez souple pour laisser un maximum d'espace aux différences et aux initiatives.

Où allons-nous et comment?

En même temps que nous proposons à nos élèves la culture chrétienne et les valeurs qui s'y rattachent, nous les formons au jugement personnel, forcément libre, qui leur permettra d'adhérer à cette culture et à ces valeurs, ou de les refuser.

La culture religieuse est nécessaire pour comprendre l'histoire, la littérature, l'art et le monde contemporain. Antigone, l'art roman, Descartes, Condorcet, l'évolution actuelle de l'Amérique du Sud ou du Moyen-Orient échappent à la compréhension en l'absence de concepts religieux. C'est pourquoi l'école inclut dans son cursus obligatoire la connaissance des Écritures, des Sacrements, des dogmes de Foi chrétienne, des rites et des symboles, sans négliger l'approche comparative des autres grandes religions.

Pour ce qui est des **valeurs** qui sont les nôtres, nous désirons les proposer, les partager, les faire vivre sans les imposer: la générosité, le pardon des offenses, le souci d'une vie intérieure, l'espérance - concrétisée souvent par la patience et la persévérance - la foi en un Dieu personnel qui nous aime, qui nous appelle à poursuivre sa Création et à considérer chaque homme comme notre frère.

Le jeune qui refuse la pratique religieuse ou rejette la référence chrétienne sera aidé, dans le respect de sa démarche personnelle, à approfondir ses opinions et à opter avec discernement pour un idéal de vie, plutôt que de glisser dans l'indifférence ou la facilité.

Deux citations pour préciser notre propos:

" Etre chrétien, ce n'est pas se modeler selon une spécificité abstraite, ni croire à un certain nombre de vérités, mais se mettre à la suite de Jésus dans le combat même de Dieu pour le salut des humains. Il ne s'agit pas de vouloir imposer un certain nombre de dogmes de foi abstraits, mais de prendre le risque de partager une approche évangélique. (G.Fourez,s.j.)

" Une école chrétienne devrait être le lieu où chacun fait l'expérience qu'il est aimé, où tout l'enseignement se vit comme l'expression de l'amour et du partage et où chacun éveille chez les enfants la même réponse de communion et d'amitié.

Vous direz: "Mais cela, on peut le faire partout!" C'est vrai, on devrait le faire partout, et il y a bien des écoles qui ne sont pas chrétiennes et qui le font. La différence est dans la chance qu'a l'école chrétienne d'avoir une référence qui n'est pas théorique, mais qui est d'ordre personnel : cette personne de Jésus-Christ au milieu de nous.

(F.Lambert,s.j.)

L'adhésion de notre communauté éducative à ces valeurs entraîne des implications concrètes:

- **une organisation de la "cité scolaire"** établissant des règles simples, connues de tous, des mœurs respectueuses des personnes et des biens, proscrivant l'arbitraire et la violence, établissant le dialogue et la concertation, instaurant des procédures et des contrats garantis par une autorité clairement désignée ;

- une **éducation** suscitant le souci du bien commun, l'attention mutuelle, le respect des engagements, le sens de la beauté et de la gratuité, la joie de vivre, l'initiative ;

- un **apprentissage** mettant l'accent sur le discernement, la pensée, le goût de la recherche et de l'effort, une culture générale articulée, un enseignement qui, au-delà des critères d'utilité, rende sensible au mystère et à la complexité du monde et de l'homme, suscite le questionnement et la quête.

II. APPRENTISSAGE et ORGANISATION des ETUDES

II.1. ADMISSION DES ELEVES

L'Institut des Dames de Marie a vocation d'**enseignement général de transition**. A partir du 2e degré (de la 3e à la 6e), il propose des programmes dont l'objectif commun est de fournir, à travers des orientations différentes, les **compétences générales nécessaires à la poursuite d'études supérieures**. Il n'organise pas d'enseignement qualifiant.

Le premier degré a pour objectif de donner à tous les élèves, de préférence en deux ans, la possibilité d'atteindre les socles de compétences requis.

A l'issue du 1er degré se décide donc l'orientation d'études la plus importante. Nous l'abordons de façon positive, à partir du potentiel, des productions et de la motivation observés chez l'élève de façon à lui assurer les meilleures chances de réussir un parcours complet d'études secondaires.

L'inscription en 1ère se fait conformément aux décrets en vigueur et lors d'un entretien avec l'élève et ses parents, afin de s'assurer de l'adhésion aux projets et règlements en vigueur dans l'établissement.

L'inscription à partir de la 3e exige que les élèves témoignent de la motivation et des capacités requises pour entreprendre ou poursuivre des études générales débouchant sur des études supérieures.

L'école accueille, dans la mesure de ses moyens, des élèves présentant des problèmes particuliers (déficit moteur ou sensoriel, parcours scolaire perturbé, élèves ignorant le français, etc.).

La mixité est considérée comme un enrichissement du milieu éducatif. Elle requiert une réflexion continue quant à ses conditions optimales de mise en œuvre.

L'ensemble de la population scolaire sur le site est limité de façon à préserver le climat convivial et l'auto-discipline.

II.2. METHODES ET OBJECTIFS RESPECTIFS DES TROIS DEGRES: OBSERVATION, ORIENTATION, DETERMINATION.

Premier degré : observation (formation commune, du point de vue des objectifs).

- On y poursuit une politique de soutien intensif et différencié, favorisant l'acquisition des compétences et de savoirs de base par tous les élèves et l'extension de compétences plus variées et plus approfondies pour ceux qui en sont capables, de façon à pousser chacun à son maximum d'excellence.
- À l'issue de ce degré, les élèves sont orientés selon leurs motivations et leurs acquis. L'orientation est préparée dès Pâques, en concertation avec les familles et le PMS.
- Le nombre d'élèves par groupe est limité en fonction de la méthodologie propre à chaque activité.

Deuxième degré : orientation générale

On y prépare les élèves aux compétences d'abstraction, de communication et de production (de textes ou de travaux) propres aux études générales. Dans chaque cours, les élèves avancés sont encouragés dans des objectifs d'expansion, les autres aidés à surmonter leurs difficultés. L'accent est porté sur le **développement d'un projet personnel d'étude** et sur l'**acquisition progressive de l'autonomie**. Le volume de travail personnel augmente. À l'issue du deuxième degré, les élèves ne maîtrisant pas les compétences et savoirs requises pour le degré de détermination générale sont réorientés vers une filière de qualification 5e - 6e.

Troisième degré : détermination générale

- **Les élèves s'y préparent aux études supérieures.** Cela signifie que l'enseignement y devient plus rapide, plus dense, plus exigeant et avec des contrôles plus espacés. Ici, c'est surtout l'élève qui doit s'adapter au professeur, au rythme et à la matière. Plusieurs fois par an, on donne à l'élève des informations et des conseils, mais c'est à lui d'organiser son "intendance" : l'école ne fournit pas à ce niveau de remédiation différenciée.

II.3. IMPLICATIONS

a) Pour le PO et la direction:

- favoriser, tant dans l'organisation matérielle (locaux, équipements), que dans les horaires et les attributions, les conditions d'une pédagogie efficace et d'une bonne coordination;
- soutenir les initiatives culturelles, éducatives, pédagogiques intéressantes en apportant aux professeurs tout le soutien logistique possible;
- favoriser la formation continuée des professeurs: les informer des possibilités, faciliter les remplacements et assurer la majeure partie du coût financier;
- être à l'écoute des professeurs et éducateurs, des élèves et des parents. Travailler en concertation.

b) Pour les professeurs:

- chercher, par divers moyens, à rendre les apprentissages **chargés de sens pour les élèves**, entre autres par l'interdisciplinarité;
- coordonner leurs objectifs, leurs exigences et leurs règles d'évaluation horizontalement (niveau) et verticalement (discipline);
- suivre les élèves et leur communiquer clairement où ils en sont et ce qu'ils doivent faire pour s'améliorer (ceci avec une fréquence décroissante selon qu'on monte de niveau). Etablir le dialogue avec les parents si nécessaire ;
- se former à la pédagogie différenciée et à l'évaluation formative en saisissant les occasions de recyclage, dans et en dehors de l'école, ainsi que par des lectures;
- favoriser le travail autonome, la recherche, l'effort personnel;
- consacrer le temps nécessaire
 - aux conseils de classe,
 - aux réunions ponctuelles concernant un niveau, une classe ou une activité particulière,
 - aux réunions de parents.

c) Pour les éducateurs:

- connaître le parcours scolaire de chacun des élèves de son degré, tenir les dossiers à jour, participer au conseil de classe;
- être à l'écoute des élèves, repérer les dérapages, dialoguer, faire respecter les règles avec fermeté et bienveillance;
- assurer de bonnes conditions de vie et de travail pour les élèves en dehors des heures de cours;
- saisir (ou créer) des occasions d'animer la vie scolaire par des activités éducatives transdisciplinaires, en collaboration avec les professeurs.

d) Pour les élèves:

- développer un projet personnel d'études et en assumer les exigences;
- suivre les conseils reçus et utiliser activement les aides proposées;
- entretenir un climat de travail, d'intérêt pour la compréhension du monde et la maîtrise des savoir-faire.

e) Pour les parents:

- suivre attentivement le parcours scolaire de leur enfant, en parler avec lui;
- organiser la vie familiale de façon à soutenir le projet d'études de leur enfant;
- établir un dialogue sincère avec professeurs, éducateurs ou direction;
- prendre leurs responsabilités dans le choix des options, en concertation avec leur enfant, particulièrement en 2e et en 3e.
- participer aux réunions organisées à leur intention.

III . EDUCATION

L'éducation et l'enseignement vont de pair, imbriqués dans la plupart des activités et des événements scolaires : les valeurs et les mœurs sont transmises d'abord à travers les cours, au sein des classes, par la relation pédagogique, la méthode et l'approche des contenus. De plus, en dehors des cours proprement dits, la vie à l'école offre des occasions multiples d'apprendre à vivre ensemble.

Cette formation globale de l'élève, spirituelle et morale, intellectuelle, affective et physique, est d'autant plus effective que les adultes responsables sont mus par un esprit cohérent, propre à l'ensemble de la maison.

Ceci implique concrètement de la part

de l'équipe éducative:

- une attention et une disponibilité des adultes à leurs élèves en tant que personnes en devenir. Particulièrement pour les titulaires, les éducateurs et la direction, mais aussi pour l'ensemble des professeurs, les bibliothécaires, l'économe, le concierge, le personnel d'accueil ou d'entretien;

- une organisation accueillante de la vie scolaire en dehors des cours proprement dits : étude surveillée, bibliothèque ouverte toute la journée, médiathèque, restaurant, etc.
- la mise en place de structures éducatives: unités d'éducation par degré, coordonnées par un éducateur et ayant ses lois propres en termes de liberté croissante (dix classes maximum par degré);
- participation, parrainage, souci des absents, rites de bienvenue et d'adieu, opérations de solidarité;
- vigilance de tous vis-à-vis du comportement quotidien : politesse, ponctualité, respect des autres, de soi-même (présentation) et du matériel;
- réaction rapide et ferme en cas de manquement plus grave : absentéisme, décrochage, violence verbale ou physique, malhonnêteté, vol, ... Attitude de dialogue et établissement de contrats clairs. Ce dialogue implique l'élève, ses parents et les professeurs avec l'éducateur et la direction. Toute sanction grave est assortie d'une politique d'amendement. Tout renvoi définitif (ou non-réinscription) se fait dans le respect de la procédure légale.
- en toutes circonstances, un regard positif sur chacun, élève ou collègue, à travers leurs différences.

des élèves:

- un comportement attentif aux personnes et respectueux de l'environnement;
- une volonté de s'impliquer dans la vie de l'école au niveau de l'aide entre élèves, des activités collectives (fêtes, ...) et de la co-responsabilité via les organes mis en place (conseils des élèves, délégués).

des parents:

- une collaboration loyale, effective et permanente de leur part au présent projet d'établissement. Cela suppose la prise en charge par les parents de leurs responsabilités éducatives, l'école ne pouvant se substituer à eux;
- l'acceptation du règlement, de ses exigences et des sanctions prévues;
- le respect des valeurs et méthodes présentées dans le projet, afin de préserver la cohérence entre l'école et les familles.

IV. PARTICIPATION

IV.1. L'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT SE CONÇOIT SUR LE MODE DE LA CONCERTATION ET DE LA PARTICIPATION

Les niveaux de décision sont clairs, un arbitrage supérieur (généralement par la direction ou le conseil d'administration) en cas de désaccord assurent le bon fonctionnement et la sécurité de l'établissement.

Cependant, partout où c'est possible, les décisions sont prises en dialogue avec les personnes concernées et les conseils représentatifs.

Ceci implique que:

- les informations concernant les ressources, les enjeux et les données des problèmes sont communiquées aux organes représentatifs et sont accessibles aux membres du personnel;
- les conseils, désignés selon les procédures statutaires, donnent leur avis ou prennent les décisions, en fonction des pouvoirs attribués;
- les autorités responsables (direction, P.O.) assurent les décisions ultimes.

IV.2. LES ORGANES DE PARTICIPATION SONT:

- **l'assemblée générale du P.O.**, qui comprend, outre les membres du Conseil d'administration et les directions, quatre composantes (membres de la congrégation des Dames de Marie ou de l'Eglise catholique, membres extérieurs, parents, professeurs) aucune des composantes n'étant majoritaire (cfr statuts de l'ASBL);
- **le conseil de direction** élu pour deux ans par et parmi les professeurs. A ses réunions peuvent être invités (ou demander à être entendus) des représentants des élèves. Un représentant du P.O., la direction et un éducateur en sont membres d'office;
- **le CPPT/CE**, selon les procédures légales;
- **le conseil des élèves**;
- **l'association des parents**, ouverte à tous les parents, se veut attentive aux différents problèmes qui peuvent se poser aux familles dans le cadre scolaire, et renforce le caractère convivial de l'Institut.
- **le conseil de Participation** (selon les directives du décret « MISSIONS »)

IV.3. D'UN POINT DE VUE EDUCATIF

L'Institut des Dames de Marie entend développer la participation des élèves et les former aux pratiques de la démocratie. Différents organes de responsabilisation sont mis en place.

Il importe, pour que ces pratiques soient efficaces, de

- considérer les élèves comme des partenaires à part entière
- favoriser la communication entre tous les acteurs
- légaliser les lieux de participation, e.a. le conseil des délégués de classe
- donner aux élèves l'occasion de prendre conscience de leur pouvoir de proposition de leur fournir les outils (e.a. le langage) que cela nécessite
- organiser la participation par paliers successifs et variés.

Il s'agit aussi:

- d'informer sur les processus de décision dans l'école;
- de donner aux élèves des temps et des espaces de dialogue constructif;
- de susciter des lieux de convivialité et d'entraide scolaire.

V. L'Institut des Dames de Marie entend promouvoir une culture générale solide, critique et intégrée.

Cela signifie:

- maintenir dans l'offre d'activités complémentaires du 1er degré, la possibilité d'activités créatrices :
 - ◇ sports et éducation physique,
 - ◇ arts plastiques,
 - ◇ arts d'expression et théâtre,
 - ◇ recherche scientifique,
- fournir aux élèves des outils de pensée critique pour décoder les multiples informations véhiculées par les médias, afin de résister à toutes les formes de propagande et d'intimidation;
- leur apprendre à exprimer leurs sentiments, à défendre leurs idées (et à distinguer celles-ci de ceux-là...) à dépasser les stéréotypes, à raisonner correctement, ceci reposant avant tout sur une bonne maîtrise de la langue, développée à travers toutes les disciplines;
- favoriser les contacts avec les professionnels, les experts, les artistes, dans l'école et à l'extérieur;
- favoriser les visites et les voyages soigneusement préparés, judicieusement exploités, organisés en concertation avec les collègues concernés ou, mieux encore, en interdisciplinarité;
- les sensibiliser au beau, tant dans l'art et la nature que dans la vie quotidienne et la vie intérieure.

VI. ANIMATION RELIGIEUSE

Indépendamment de la sensibilisation à l'humanisme et à la dimension spirituelle du monde, qui se fait à travers tous les cours, et à partir de diverses approches philosophiques et religieuses, une équipe d'animation chrétienne propose, à divers moments de l'année, des activités, adaptées aux différents niveaux. Celles-ci permettent à ceux qui le désirent d'entendre le message du Christ, d'expérimenter le sens que peut donner la foi chrétienne à l'existence, et de rencontrer la force des symboles, des textes sacrés, de la prière et de la méditation.
